

« Les Mémoires d'un Marsouin »

Résultats de quelques recherches

Effectuées en 2007 Concernant les faits, les lieux ou les personnes mentionnés dans le texte

Glossaire

Troupes De Marine

Un Marsouin



Le premier Régiment d'infanterie de marine est un régiment français héritier de l'Héritier des "compagnie franches de la mer" créées en 1622 par Richelieu, le 1^{er} RIM a été créé par décret royal en 1822 au sein de la marine.

Sa devise : **ils ne savent où le destin les mène, seule la mort les arrête**

1870 : la France est en guerre. Son territoire est envahi.

Pour prendre part à la lutte, marsouins et bigors sont, pour la première fois de leur histoire, groupés dans une même division :

La division de marine qui sera surnommée la **Division Bleue**. Commandée par le général de Vassoigne, elle est composée de 2 brigades :

La première, sous le commandement du Général Reboul, est formée du 1^{er} Régiment d'Infanterie de Marine de Cherbourg et du 4^{ème} Régiment de Toulon.

La deuxième, sous le commandement du Général Martin des Pallières, comprend le 2^{ème} Régiment d'Infanterie de Marine de Brest et le 3^{ème} Régiment de Rochefort.

Le 1^{er} Régiment d'Artillerie de Marine de Lorient fournit 3 batteries.

La Division bleue fait partie du 11^{ème} Corps d'Armée affecté à l'armée de Mac Mahon.

Bazeilles (page3)

Est devenu le symbole des troupes de marine.

L'anniversaire de Bazeilles est commémoré chaque année dans tous les corps de troupe de France et d'Outre-mer et sur les lieux mêmes de la bataille.



L'Hymne de l'Infanterie de Marine

I

- Dans la bataille ou la tempête, Au refrain de mâles chansons, Notre âme au danger toujours prête Brave la foudre et les canons.
- Hommes de fer que rien ne lasse, Nous regardons la mort en face.
- Dans l'orage qui gronde ou le rude combat. En avant ! Pour faire un soldat de Marine Il faut avoir dans la poitrine
- Le coeur d'un matelot et celui d'un soldat (bis).

II

- Souvent, sous la zone torride, La dent du tigre ou du lion, La fièvre ou la balle homicide Vient décimer nos bataillons.
- Alors, vers la Mère Patrie, On voit, crispé par l'agonie,
- Dans un suprême effort, notre front se tourner. En avant !
- Et notre regret unanime, Chère France, ô Pays sublime ! C'est de n'avoir pour toi qu'une vie à donner (bis).

III

- En Crimée, à chaque bataille, Nous aussi, nous avons pris part, De Malakoff, sous la mitraille, Nous escaladions les remparts.
- A l'aspect de notre uniforme Que le fer ou le feu déforme
- L'ennemi, pâissant, bien des fois recula.
- En avant !
- Et sur notre front qui rayonne, On peut voir la triple couronne Des lauriers de Podor, d'Inkermann et d'Alma (bis).

IV

- Sois fier, soldat de la Marine, La Victoire aime tes clairons, Et ton front bruni qu'illumine L'éclat des grandes actions.
- Du Bosphore à la Martinique, Du Sénégal au Pacifique
- On voit, de ton drapeau, resplendir les couleurs. En avant !
- La gloire t'a pris sous son aile, Car, à l'honneur toujours fidèle, Tu meurs en combattant, ou tu reviens vainqueur (bis).

V

- Quand la Prusse inondant la France, Sur nous déchaînait ses fureurs,
- À ses balles, comme à ses lances Nous avons opposé nos coeurs. Et quand rugissait la bataille
- Nos fronts, meurtris par la mitraille, Sanglants, mais indomptés, défiaient les vainqueurs. En avant !
- A Bazeilles, La Cluze et Neuville, En combattant cent contre mille
- Le succès nous trahit, mais nous gardions l'honneur (bis)

VI

- Sans cesse prêts à tout combattre, Vaillants soldats de nos grands ports, Non rien ne saurait nous abattre ;
- Vous qui ne comptez point vos morts ! Grâce à vos brillantes attaques,
- Vous réduisez Chinois, Canaques,
- A vous Madagascar, l'Annam et le Tonkin. En avant !
- Aussi, le Ciel, sous sa coupole, Inscrit encore en auréole Son-Tay et Nouméa, Tamatave et Pékin (bis).

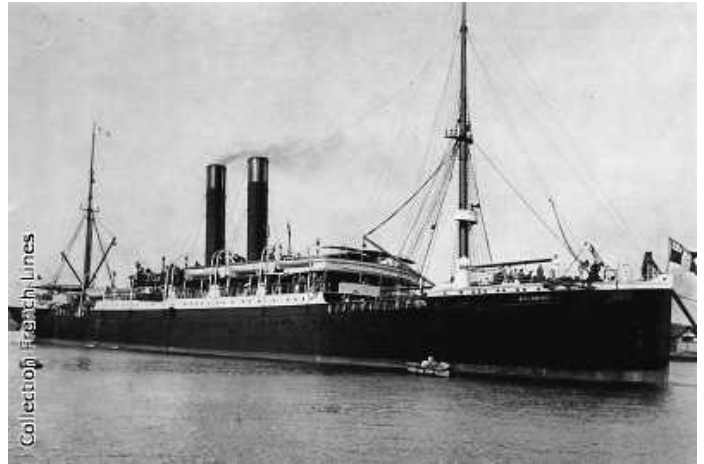
VII

- Un jour viendra, chère espérance, Où l'ardent appel des clairons, Fera surgir, pour notre France, Des vengeurs... et nous en serons. Alors pour nous, oh ! Quelles fêtes ! Nous donnerons des sueurs cadettes Aux victoires d'Iéna, d'Auerstaedt, de Stettin. En avant !
- Oui nous aimons les saintes guerres ; Car le sang des héros, nos Pères,
- Dans nos veines en feu, ne coule pas en vain (bis).



Paquebot VERSAILLES (page 6)

Compagnie Générale Transatlantique, 1889 - 1914



Le paquebot Versailles après sa refonte de 1895.

Fiche technique

Versailles (paquebot) 1889 - 1914

matériau de la coque :acier

anciens noms du navire :hammonia

type de navire :paquebot acier

type du propulseur :1 hélice

année de construction du navire : .1882

nom du chantier de construction : .J. & G. Thomson

lieu de construction :Glasgow

Année d'entrée en flotte :1889

Longueur (en mètres) :113,70

Largeur (en mètres) :13,84

Jauge brute (en tonnes) :4293

Port en lourd (en tonnes) :2550

Type de moteur :Compound 2 cylindres

Puissance du moteur (en chevaux) : 4200

Vitesse en service (en noeuds) : ..15

Histoire

Ex-HAMMONIA construit pour le compte de la HAPAG.

Mis en service en février 1883 sur la ligne Hambourg-New York.

Acheté par la Transat en décembre 1899. Rebaptisé VERSAILLES. Le mât central est supprimé. Placé sur la ligne du Mexique en janvier 1900.

De 1891 à 1893, est affecté à la ligne Marseille-Colon. En 1893, est transféré à la ligne Saint-Nazaire-Colon.

En 1895, subit une importante refonte comprenant l'installation d'une machine à triple expansion et de nouvelles chaudières. Ses cheminées sont rehaussées.



Paquebot SAINT-DOMINGUE (page14)

Compagnie Générale Transatlantique, 1879 - 1916

Fiche technique

Saint-Domingue (paquebot) 1879 - 1916

matériau de la coque :**fer**

anciens noms du navire :

type de navire :**paquebot fer**

type du propulseur :**1 hélice**

année de construction du navire : **.1879**

nom du chantier de construction : **.Forges &**

Chantiers de la Méditerranée

lieu de construction :**Graville**

Année d'entrée en flotte :**1879**

Longueur (en mètres) :**70,00**

Largeur (en mètres) :**9,02**

Jauge brute (en tonneaux) :**818**

Port en lourd (en tonnes) :**550**

Type de moteur :**à pilon, 2 cylindres**

Puissance du moteur (en chevaux) : **700**

Vitesse en service (en noeuds) : **..10,5**



Histoire

Deuxième d'une série de 4 navires. Sister-ships : SALVADOR (1879), MANOUBIA (1880), VILLE DE TANGER (1880).

Mis en service en 1880 comme stationnaire aux Antilles.

En 1887, est affecté aux lignes d'Afrique du Nord, au départ de Marseille.

En 1898, reçoit de nouvelles chaudières.

En octobre 1916, est vendu à l'armement Faustin et Compagnie et rebaptisé GEORGES FAUSTIN.

Est revendu à un armateur espagnol en 1922 et rebaptisé CALAFIGUERA.

Démoli à Brest en 1923 (?).

<http://www.frenchlines.com>

Cargo MANOUBIA (page39)

Compagnie Générale Transatlantique, 1880 - 1899



Le cargo Manoubia

Histoire

Troisième d'une série de 4 navires. Sister-ships :

SAINT DOMINGUE (1879), SALVADOR (1880), VILLE DE TANGER (1880).

Mis en service en 1881 sur les lignes d'Afrique du Nord, au départ de Marseille.

En 1891, reçoit de nouvelles chaudières. Ensuite, est employé principalement comme cargo.

En 1895, est de nouveau transformé en paquebot et placé comme stationnaire aux Antilles.

Perdu par échouage à Port au Prince, Haïti, le 6 juillet 1899.

GLOSSAIRE

La Diane (page 19)

Diane (du latin dies, jour). Dans le langage militaire ancien, la diane désignait la batterie de tambour ou la sonnerie de clairon qui annonçait le réveil.

L'avisso (page 21)

L'avisso est à l'origine un navire de guerre, de faible tonnage et rapide, qui servait de liaison pour le commandement ou à assurer les communications entre les divers bâtiments et la terre.

L'avisso colonial est une dénomination française de navire de guerre utilisé entre autre jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.



L'Annam (page 23)

Annam (安南), de *An* (la paix) et *Nam* ou *Nan* (le sud) en chinois classique et moderne.

Nom de pays, signifiant littéralement « le Sud pacifié ».

Ce nom fut donné par la dynastie chinoise des Tang (618 - 907) à un pays qu'elle colonisait et qui est devenu le Vietnam actuel.

Decauville (page 24)



La société Decauville, créée dans les années 1870 a été un constructeur de matériel ferroviaire et de manutention, de cycles et d'automobiles.

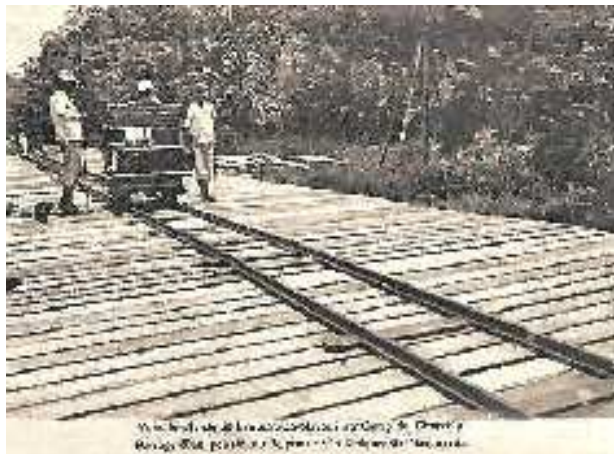
Paul Decauville (1846-1922), initialement agriculteur spécialisé dans la production de betteraves, inventa un type de voie de chemin de fer de faible écartement (40 à 60 centimètres) qui prit le nom de « Decauville ».

La voie est formée d'éléments entièrement métalliques qui peuvent se démonter et transporter facilement. Cette invention a trouvé des applications dans de nombreux domaines : exploitations minières et industrielles, desserte des ouvrages militaires...

Les wagonnets étaient d'abord poussés à la main ou tractés par des chevaux.

Par la suite, des voitures de formes diverses et des petites locomotives firent du Decauville un véritable système de chemin de fer.

L'apparition des voies étroites Decauville, mais également d'autres fabricants, constituèrent une évolution majeure en permettant de déplacer de lourdes charges aisément à une époque où la brouette et le tombereau dominaient.



Transportation (page 21)



La transportation n'est pas une peine du Code pénal, c'est un mode d'exécution de la peine des travaux forcés.

À partir de 1854, tous les condamnés aux travaux forcés, à l'exception des femmes et des hommes de plus de 60 ans, doivent être "transportés" dans

une colonie pénitentiaire autre que l'Algérie.

Les termes de transportation et de transportés sont alors exclusivement réservés aux condamnés de droit commun, criminels jugés en cours d'assises ou en conseils de guerre qui subissent une peine de travaux forcés.

Relégation (page 25)

La relégation est donc une peine prononcée par des tribunaux. C'est une peine accessoire qui s'ajoute quand la récidive de condamnations est constatée selon un barème complexe qui varie en fonction de la gravité des peines prononcées. En matière criminelle, il suffit d'une seule récidive pour la peine des travaux forcés ou de la réclusion par



exemple. Mais quand il s'agit de peines infligées en correctionnelle pour des délits de vagabondage par exemple, il faut jusqu'à sept récidives avant que la relégation soit prononcée.

Les relégués ont été envoyés en Guyane et en Nouvelle-Calédonie de 1887 à 1897 puis en Guyane seule à partir de 1897.

Pour les femmes, la relégation sera supprimée en France à partir de 1907.

Fusil Lebel [\(page29\)](#)

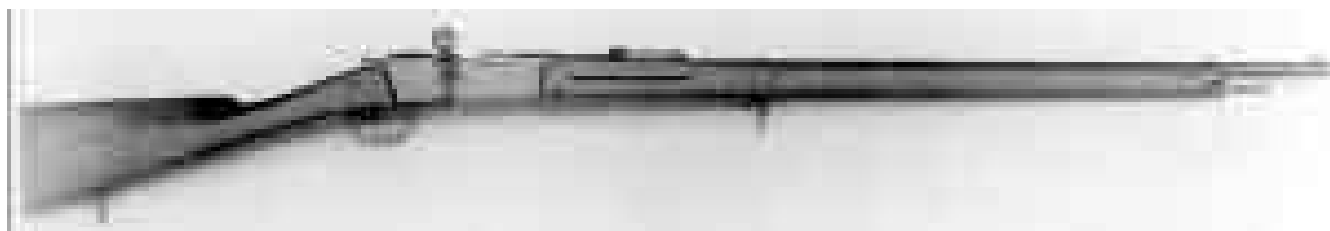
Le Lebel modèle 1886 est un fusil de l'armée française adopté en 1887 et qui a été largement utilisé jusqu'aux lendemains de la Première Guerre mondiale et jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

Il fut baptisé du nom d'un des membres de la commission qui a présidé à sa création : le colonel Nicolas Lebel.

De calibre 8 mm, le fusil Lebel peut contenir dix cartouches, dont huit qui se logent dans le fût situé sous le canon, plus une dans le transporteur et une dans la chambre.

Sur le plan historique, le fusil Lebel a été le premier armement d'infanterie au monde à remplacer la poudre noire par la poudre sans fumée à base de nitrocellulose (Poudre B).

Le fusil Lebel Mle 1886 M93 q



Le Mousqueton Mle 1887 M93 R35 Cette version raccourci du Lebel



Un peu d'histoire et de géographie

Cayenne (page 18)



Fondé en 1863. Symbole du bagne pour beaucoup.

Il était à l'origine constitué de trois baraquements nommés :

" Europe ", " Afrique " et " Asie ".

Les occupants sont destinés aux travaux des services publics, (assainissement des marais, travaux du port) ou de particuliers.

Cet établissement de quatre dortoirs comprenait 19 prisons, 77 cellules, une infirmerie, les cuisines et les habitations du personnel.

La légende de Cayenne

Aux origines de la Guyane le peuple amérindien Galibi occupait un vaste territoire, le long des côtes de la Guyane.

Son roi Cépérou avait une très grande influence et son pouvoir s'étendait de l'embouchure de l'Orénoque au delta de l'Amazone.

De l'autre côté du grand fleuve vivait un autre souverain prénommé Brésil.

Ce roi avait une fille très belle nommée Belém alors que le roi Cépérou avait un fils, très beau et d'une très grande bravoure. Il portait le nom de Cayenne.

La légende raconte que les deux jeunes gens tombèrent éperdument amoureux. Mais le roi Brésil, soucieux de trouver à sa fille le meilleur parti qui soit, entreprit d'organiser une grande fête réunissant tous les prétendants de la princesse.

Y seraient organisées différentes épreuves dont le vainqueur se verrait offrir la main de Belém.

Le prince Cayenne désireux de mettre tous les atouts de son côté, alla consulter le piaye de sa tribu.

Ce dernier, conscient du grand attachement qui liait les deux jeunes gens, promit de consulter le grand esprit pour le guider au mieux.

Favorable au projet de mariage le grand esprit révéla toutes les épreuves.

Le prince Cayenne, muni de ces inestimables secrets, suivit à la lettre tous les conseils du piaye et remporta la victoire.

Il quitta donc l'île de Marajo, territoire du roi Brésil, avec sa jeune épouse. Le roi, voyant sa fille partir à jamais, nomma son village du nom de la princesse Belém.

De son côté, le roi Cépérou voulant à son tour faire un geste, décida de donner à son village le nom de son fils. Cayenne était née.

La Ville de Cayenne actuelle



Iles du Salut (page31)

En 1763 elles servent de refuge au survivants d'une tentative de colonisation de Kourou, Elles sont alors désignées sous le nom d'îles du Salut.

Ile du Diable (page32)

Gros rocher, qui après avoir servi de léproserie a été réservée aux détenus politiques.

Elle est devenue célèbre pour avoir hébergé le capitaine Dreyfus d'avril 1895 à juin 1899 ainsi que l'enseigne de vaisseau Ullmo en 1908.



Ile St Joseph (pages 32 - 36)

Appelée aussi île du silence, car les condamnés n'avaient pas droit à la parole.



St Jean (page24)

Camp des relégués.

Evacué en 1868 pour cause d'insalubrité, ré ouvert en 1887.



St Laurent du Maroni (page22)

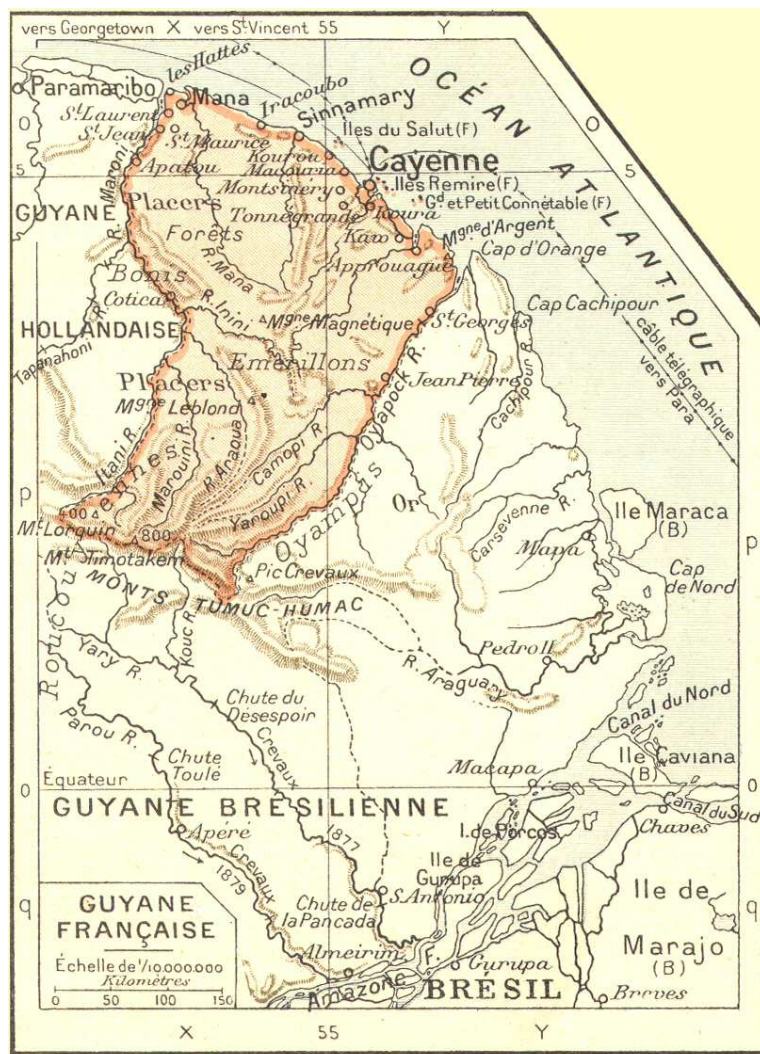
Le nom de St Laurent est donné à cette localité par Auguste Laurent Baudin Gouverneur de Guyane.

Un Décret de 1880 a érigé cette localité en commune pénitentiaire.

Les citoyens libres n'avaient pas droit de vote pour élire les administrateurs de la ville.

Celle ci était dirigée par une commission municipale composée de personnalité appartenant à l'administration pénitentiaire et du commandant supérieur du Maroni.





Carte de La Guyane



Villes de Guyane

Dégradation du capitaine Dreyfus 5 janvier 1895

<http://www.herodote.net>

Le 5 janvier 1895, le capitaine Alfred Dreyfus est solennellement dégradé dans la cour des Invalides. Il a été condamné au bagne à vie pour haute trahison.

L'«*Affaire Dreyfus*» commence un an plus tard avec la révélation de son innocence. Elle va secouer l'opinion publique en France et dans le reste du monde pendant plusieurs décennies.

Une condamnation sans histoire

L'affaire Dreyfus débute comme une banale affaire d'espionnage par la découverte en septembre 1894 d'un bordereau contenant des secrets militaires et adressé à l'ambassade allemande.

Le capitaine Alfred Dreyfus (35 ans) est très vite accusé d'en être l'auteur sur la foi d'une analyse graphologique truquée.

Issu d'une riche famille israélite d'origine alsacienne, cet officier d'état-major est arrêté dès le 15 octobre 1894 sous l'inculpation de haute trahison.

Il échappe à la guillotine en vertu d'une loi qui a aboli la peine de mort pour les crimes politiques.

C'est ainsi qu'il part pour l'île du Diable, en Guyane.

Personne en France ne doute alors de sa culpabilité... sauf sa femme Lucie et son frère Mathieu qui vont remuer ciel et terre pour obtenir sa libération.

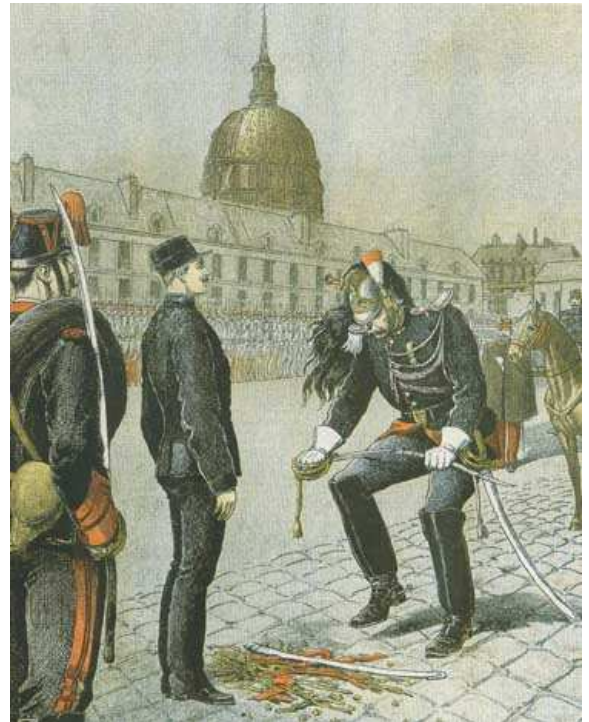
Le doute s'installe

Tout se corse en mars 1896.

Le lieutenant-colonel Georges Picquart, qui dirige le service de renseignements, découvre que l'auteur du bordereau est en vérité le commandant Charles Walsin-Esterhazy.

Ayant fait part de ses doutes au chef de l'état-major, il est réduit au silence par un limogeage en Tunisie.

En octobre 1896, le colonel Henry, des services secrets, désireux d'écarter les soupçons d'Esterhazy, produit un nouveau bordereau qui accable Dreyfus. On apprendra plus tard qu'il s'agit d'un faux document!



Entre temps, la famille du capitaine Dreyfus fait appel au journaliste Bernard-Lazare pour chercher des motifs de réviser le procès.

Enfin, le 14 novembre 1897, le sénateur de Strasbourg Auguste Scheurer-Kestner, lui aussi convaincu de l'innocence de Dreyfus, publie une lettre où il annonce des faits nouveaux.

Le lendemain, Mathieu Dreyfus ne s'embarrasse pas de précautions et dénonce Esterhazy comme le véritable auteur du bordereau.

Le patriotisme contre les principes

Le 11 janvier 1898, Esterhazy, qui a lui-même demandé à être jugé, est acquitté par un conseil de guerre et c'est le lieutenant-colonel Georges Picquart qui fait les frais du procès.

Accusé de faux, il est emprisonné et chassé de l'armée !

A Paris, chacun prend parti et l'*Affaire* prend vite un tour politique:

– il y a d'un côté ceux qui considèrent qu'on ne transige pas avec les principes et que Dreyfus, comme tout citoyen a droit à un procès équitable ; ce sont les «*dreyfusards*».

Parmi eux beaucoup de pacifistes de gauche et des idéalistes de droite comme Charles Péguy.

– de l'autre côté, les «*antidreyfusards*» considèrent que l'intérêt national prime par-dessus les droits de la personne ; face à l'«*ennemie héréditaire*» (l'Allemagne), il n'est pas question de porter atteinte au moral de l'armée avec un procès en révision de Dreyfus, que celui-ci soit innocent ou pas !

– L'origine israélite et bourgeoise de Dreyfus attise les passions et l'antisémitisme vient au secours d'un patriotisme dévoyé.

Le dénouement

Le 13 janvier 1898, coup de théâtre avec la publication d'un article incendiaire, intitulé *J'accuse...* et signé par le célèbre écrivain Émile Zola.

Tout y est dit des mensonges et des compromissions des autorités. L'auteur doit s'exiler pour ne pas être emprisonné.

Mais il n'est plus possible au gouvernement d'en rester là. Dreyfus revient du bagne.

Il est à nouveau jugé, condamné à dix ans de prison et aussitôt gracié par le Président de la République.

Le dénouement a lieu le 12 juillet 1906 avec sa réhabilitation par la Cour de Cassation.

De l'*Affaire* à Israël

Parmi les nombreuses conséquences de l'*Affaire Dreyfus* en France et dans le monde, notons celle-ci :

Un jeune journaliste hongrois d'origine juive, Theodor Herzl, suit l'*Affaire* dès le premier procès de Dreyfus.

Révolté par l'antisémitisme français, il en conclut à la nécessité de créer un État juif pour accueillir ses coreligionnaires et publie un livre pour les en convaincre.

Israël est ainsi né de l'injustice faite à Dreyfus.

Qui était Dreyfus ?

Alfred Dreyfus, est né le 9 octobre 1859 à Mulhouse, en Alsace, dans le département du Haut-Rhin, il est décédé, le 12 juillet 1935 à Paris, Alfred Dreyfus était le fils de Jacques Dreyfus, un industriel et de Rachel Katz.



Dreyfus s'engagea à l'École polytechnique en 1878. Il était artilleur.

En 1890, il épouse Lucie Hadamard, la fille d'un diamantaire, avec qui il a deux enfants, Pierre Dreyfus qui est né en 1891 et Jeanne Levy Dreyfus qui est née en 1893.

Alfred Dreyfus fut affecté à l'Etat-major du Ministère de la guerre, en 1893, avec le grade de Capitaine.

En 1894, les services du renseignement français découvrirent des papiers sur des "secrets militaires", qui avaient été remis à l'ambassade d'Allemagne, les soupçons, se portèrent de suite sur Alfred Dreyfus, qui avait, selon les accusateurs, des origines alsaciennes et juives.

Dreyfus fut alors, arrêté et incarcéré, dégradé devant les cris d'une foule en délire, qui criait "A bas les juifs"!!!

Il fut envoyé en exil, au bagne, sur l'île du Diable en Guyane Française.

Histoire du Bagne de Guyane

Chronologie

- **27 septembre 1748** Ordonnance prévoyant de nouvelles peines et conditions de détention sans pour autant supprimer les galères, et création du bagne de Toulon.
- **1758** Création du bagne de Brest.
- **1767** Création du Bagne de Rochefort.
- **Juillet 1795** Arrivée en Guyane des deux révolutionnaires Billaud Varenne et Collot d'Herbois,
- **1794** Création du bagne de Lorient désaffecté en 1830
- **1797** Arrivée en Guyane de 16 autres révolutionnaires
- **1798** Arrivée de 376 déportés essentiellement des prêtres
- **1798** Création du Bagne du Havre, désaffecté en 1803
- **1803** Création du bagne de Cherbourg, désaffecté en 1814
- **9 décembre 1836** Ordonnance portant suppression des chaînes et boulets.
- **1846** Rapport du Baron Portal ministre de la marine. Les forçats atteignent le nombre de onze mille. C'est une charge considérable pour la marine. Non seulement ils coûtent beaucoup, mais ils corrompent la population des arsenaux. Une commission a été nommée pour examiner s'il n'y avait pas quelque moyen de les employer à l'intérieur ou de les déporter dans un lieu où l'on pût leur présenter l'espérance d'un meilleur avenir. Jusqu'ici, on n'a pas trouvé de lieu de déportation convenable. Quoi qu'il en soit, de ces projets, j'ai fait examiner la situation de ces misérables et il a paru en la comparant avec celle des ouvriers qu'on leur avait fait une condition trop douce.
- **1850** Nouvelle tenue pour les condamnés : Une casaque de laine, trois chemises de toile, trois pantalons de toile, et un de laine jaune, un gilet de laine rouge, une paire de souliers, Et pour les condamnés travaillant au dehors, une vareuse de grosse toile. Le numéro de matricule était inscrit sur chaque vêtement, sur chaque chaussure, et sur le bonnet.
- **22 novembre 1850** Le prince Louis Napoléon proclamait : " 6000 condamnés dans nos bagnes grèvent les budgets d'une charge énorme, se dépravant de plus en plus, et menaçant incessamment la société. "Il me semble possible de rendre la peine des travaux forcés plus efficace, plus moralisatrice, moins dispendieuse, et plus humaine en l'utilisant au progrès de la colonisation française ".
- **1852** Fermeture du bagne de Rochefort
- **31 mars 1852** Départ du port de Brest à destination de la Guyane de la Frégate l'Allier. Elle débarque aux îles du Salut : deux cent quatre-vingt-dix huit condamnés qui proviennent des bagnes de Brest et Rochefort, et trois déportés politiques.
- **1852** Création d'un pénitencier à l'Îlet la Mère

- **1853** Epidémie de fièvre jaune, qui fit de grands dégâts au camp de la Montagne d'Argent.
- **1853** Création du camp de Saint Georges
- **30 mars 1854** Vote de la loi qui définit la transportation des condamnés aux travaux forcés hors de France. Et qui Instituaient en outre: Le doublage.
- **1854** Création des camps de Sainte Marie, Saint Philippe, sur la rivière Comté.
- **Juillet 1854 au 29 novembre 1854** Construction du Camp de St Augustin sur la Rivière La Comté
- **1855** Mise en service de pénitenciers flottant au large de Kourou et Cayenne.
- **1855** Epidémie de fièvre jaune.
- **15 mars 1855** Le gouverneur de Guyane accorde aux déportés politiques le droit de porter la barbe.
- **1856** Création du pénitencier de Kourou
- **1856** Fermeture du camp de St Georges.
- **1856** Epidémie de fièvre jaune.
- **1858** Fermeture du bagne de Brest
- **21 février 1858** Inauguration du camp de St Laurent par le gouverneur Auguste Laurent Baudin
- **1859** Arrivée en Guyane des premières femmes, et création du Bagne des femmes à Mana.
- **1859** Evacuation des Camps de Sainte Marie, Saint Philippe, Saint Augustin, sur la rivière Comté
- **1859** Création du camp de l'îlet St Louis.
- **1859** Création du camp de St Jean.
- **1859** Premier mariage entre un homme et une femme transportés.
- **1860** Fermeture du camp de St Georges.
- **1860** Epidémie de paludisme.
- **1861** Création du camp d'Organabo et St Pierre.
- **1863** Ouverture du bagne de Nouvelle Calédonie
- **1863** Création du camp de Ste Anne.
- **1864** Les condamnés sont plutôt dirigés vers la Nouvelle Calédonie, dans une tentative de colonisation.
- **1864** Evacuation du camp de la Montagne d'Argent.
- **1864** Création des camps de St Maurice et Ste Marguerite.
- **1866** Création du camp de Sparouine.
- **1867** Début des travaux de construction du pénitencier de Cayenne.
- **1867** Décret suspendant la transportation d'Européens vers la Guyane.
- **1868** Fermeture du camp de St Jean pour cause d'insalubrité.
- **1868** Fermeture du camp de Sparouine.
- **1868** Fermeture du camp des Hattes.
- **1871** Abandon des pénitenciers flottants La Chimère et Le Grondeur.
- **1873** Fermeture du bagne de Toulon

- **1875** Epidémie de fièvre jaune, évacuation définitive de l'îlet la Mère
- **1875** Abandon du pénitencier de Kourou.
- **1876** Réouverture du pénitencier de Kourou.
- **1878** Victor Schoelcher, fait approuver une loi interdisant la bastonnade dans les pénitenciers de Guyane.
- **1880** Abandon du pénitencier flottant La Truite.
- **16 Mars 1880** Promulgation du décret érigeant St Laurent en commune pénitentiaire.
- **10 juillet 1880** Vote de la loi instituant l'amnistie pour tous les condamnés aux insurrections de 1870 et 1871, à l'exception des condamnés à la peine de mort ou aux travaux forcés pour crimes d'assassinat ou d'incendie.
- **1883** Les bagnes passent sous la tutelle du ministère des colonies. Jusque là, ils dépendaient du ministère de la marine.
- **1884** Achèvement de la construction de l'hôpital de l'île Royale
- **27 mai 1885** Vote de la loi sur les relégués.
- **1886** Réoccupation partielle du camp de la Montagne d'Argent
- **1887** Reprise de l'envoi des condamnés Européens en Guyane.
- **1887** Réouverture du camp de St Jean.
- **16 juin 1887** Arrivée des premiers relégués. (324 hommes et 24 femmes)
- **1888** Reprise des transportations massives vers la Guyane, pour les transportés et les relégués.
- **4 octobre 1889** Décret portant la création du Tribunal maritime spécial.
- **1891** Directive Française demandant à l'administration pénitentiaire d'adopter une autosuffisance alimentaire.
- **4 septembre 1891** Décret d'application sur les règlements disciplinaires des établissements pénitentiaires. Et qui stipulait en outre l'interdiction pour les condamnés de recevoir une quelconque rétribution de leur travail.
- **1897** Arrêt de la déportation vers le bagne de Nouvelle Calédonie.
- **12 mars 1895** Arrivée de Dreyfus à bord du navire St Nazaire
- **9 septembre 1895** Loi qui stipulait en outre que l'île du Diable était lieu de Déportation.
- **1896** Création du Camp Charvein
- **1897** Epidémie de typhus
- **1899** Création de Nouveau Camp
- **1899** Départ de Dreyfus à bord du navire Sfax.
- **1903** Le procureur général de Guyane s'insurge sur la situation disciplinaire exécrationnelle du camp Charvein.
- **1906** Le gouvernement suspend l'envoi des femmes en Guyane.
- **1906** Création du camp des Malgaches.
- **1909** Abandon du camp de la montagne d'Argent
- **1909** Création du Camp Godebert
- **1910** Réouverture du camp des Hattes.
- **1912** Inauguration de l'hôpital de St Laurent.
- **1917** Réoccupation du camp de la Montagne d'Argent

- **1918** Epidémie de grippe
- **1918** Fermeture du pénitencier de Kourou.
- **8 août 1923** Parution dans le Petit journal du 1er article sur le bagne par Albert Londres.
- **1924** Réoccupation du pénitencier de Kourou.
- **1925** Suppression des bat-flancs, des fers et des cachots. Les condamnés ont droit au hamac.
- **1929** Fermeture définitive du camp de la Montagne d'Argent.
- **1931** Création des Camps Spéciaux destinés aux condamnés provenant d'Indochine. (La Forestière-Saut Tigre-Crique Anguille)
- **1931** 2 Août Fermeture définitive du bagne de Nouvelle Calédonie.
- **1938** Fermeture du camp Crique Anguille.
- **17 juin 1938** Décret loi portant suppression de la transportation en Guyane.
- **22 novembre 1938** Dernier convoi de transportés à destination de la Guyane. (666 relégués)
- **1939** Fermeture du camp Saut du Tigre.
- **1946** Fermeture définitive du bagne
- **17 août 1946** Arrivée à Marseille de cent quarante-cinq détenus en provenance de Guyane.

